AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1308
FR0012650166-FS0710

17 juillet 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELECTRO POWER SYSTEMS SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2018, la société Briarwood Capital Partners[1] GP LLC (130 W 42nd Street, 20th Floor, New York, NY 10036, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Briarwood Capital Partners LP , a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 juillet 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA et détenir 499 155 actions ELECTRO POWER SYSTEMS SA représentant autant de droits de vote, soit 5,21 % du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELECTRO POWER SYSTEMS sur le marché et hors marché.

[1] Contrôlée par M. Aalap Mahadevia.
[2] Sur la base d'un capital composé de 9 575 145 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.